

Epargne

La France, championne d'Europe du monétaire

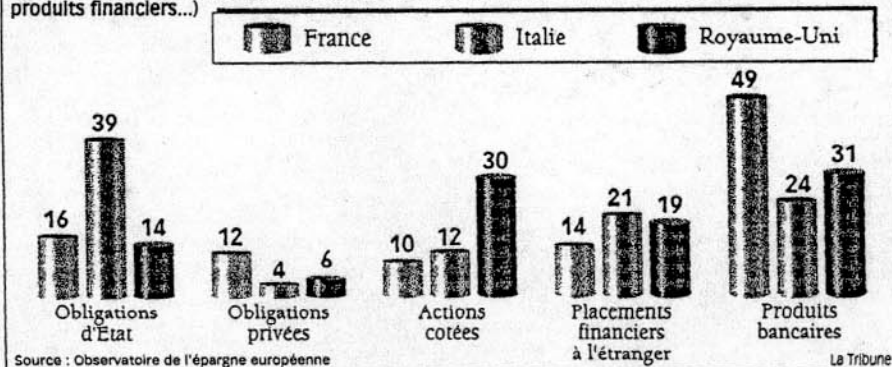
L'OBSERVATOIRE DE L'ÉPARGNE EUROPÉENNE (*) fête son premier anniversaire en dévoilant les résultats d'une enquête sur le thème « Où va finalement l'épargne des ménages européens ? ». Réalisée par l'université de Paris X Nanterre à partir des chiffres de 1998, cette étude s'intéresse à la destination finale de l'épargne en France, aux Pays-Bas, en Italie et au Royaume-Uni. Autrement dit, elle ventile les sommes investies dans les Sicav, l'assurance vie et les fonds de pension en fonction de leur destination. Or ces placements financiers « intermédiés » jouent justement un rôle central : ils représentent 81 % du patrimoine des ménages français et néerlandais, 59 % en Italie et 84 % au Royaume-Uni.

LES ACTIONS BOUDÉES

Selon l'étude, 16 % du patrimoine des ménages français sont investis (directement et indirectement) en emprunts d'Etat, principalement à travers les contrats d'assurance vie en francs.

Le patrimoine des ménages européens

En %, en 1998 (détention directe et indirecte via les OPCVM, produits d'assurance, produits financiers...)



C'est légèrement plus qu'aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, mais beaucoup moins qu'en Italie. Dans ce pays, longtemps marqué par des taux d'intérêt très élevés, les obligations d'Etat représentent 39 % du patrimoine des ménages. Avec une grande partie détenue en direct. Les titres de dette privée sont en revanche peu présents dans les patrimoines (4 % à 12 % selon les pays).

Lorsqu'il y en a, l'essentiel est détenu via des placements collectifs.

En revanche, les chiffres de détention d'actions cotées sont édifiants. En France, elles ne représentent que 10 % du patrimoine financier des ménages, soit moins qu'en Italie (12 %), qu'aux Pays-Bas (13 %) et surtout qu'au Royaume-Uni (30 %). Dans ce pays, le développement des fonds de pension ex-

plique sans aucun doute la forte pondération des actions. Quant aux placements financiers à l'étranger, ils prennent de l'ampleur (14 % à 24 %) grâce aux produits collectifs. Mais le placement chouchou des Européens reste sans conteste les produits bancaires, qui incluent les placements monétaires. La France devance largement ses voisins avec 49 % du patrimoine sur ce segment. Ces chiffres mettent Alain Leclair, hors de lui. « La France est la lanterne rouge des marchés financiers en Europe, et le champion des placements monétaires », rage le président de l'association des professionnels de la gestion AFG-ASFFI.

AGNÈS LAMBERT

(*) Les membres fondateurs de l'OEE sont l'AFG-ASFFI, la Banque de France, la CDC, la chambre de commerce et d'industrie de Paris, le Commissariat général du Plan, la FFSA, La Poste, ParisBourse, Reuters Instinet et Stoxx Limited.